



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2017

Selon la vérificatrice générale, la province pourrait économiser des millions de dollars sur les services de laboratoire

(TORONTO) L'Ontario aurait pu économiser des millions de dollars dans le secteur de la santé s'il avait agi plus rapidement pour réviser la liste de prix, vieille de près de 20 ans, des analyses effectuées dans laboratoires communautaires du secteur privé, observe la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2017*, déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative.

« Alors que le secteur provincial des soins de santé subit des pressions de toutes parts, des économies annuelles de dizaines de millions de dollars pourraient servir à offrir d'autres services publics », a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt de son rapport.

La liste des prix que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) paie aux laboratoires communautaires du secteur privé pour effectuer des analyses n'a pas été révisée en profondeur depuis 2009, malgré les nombreuses avancées technologiques réalisées au fil des ans qui ont réduit le coût de ces analyses. Le Ministère a toutefois l'intention d'instaurer une nouvelle liste de prix en 2017-2018. Si cette nouvelle liste avait été en vigueur en 2015-2016, le Ministère aurait versé environ 39 millions de dollars de moins que ce qu'il a payé cette année-là.

Les services de laboratoire comportent le prélèvement et l'analyse d'échantillons sur des patients afin que les professionnels de la santé puissent prendre une décision sur le diagnostic et le traitement. En 2015-2016, le Ministère a financé, à hauteur d'environ 2 milliards de dollars, 260 millions de tests.

Il ressort de notre audit que, dans l'ensemble, les services de laboratoire sont fournis aux Ontariens de façon sécuritaire et que des résultats d'analyse exacts sont fournis aux professionnels de la santé dans les meilleurs délais.

Toutefois, plusieurs aspects des services de laboratoire, ayant trait à la rentabilité, à l'accessibilité, à la mesure du rendement et à la production de rapports, doivent être améliorés, notamment les suivants :

- Pour établir la nouvelle liste de prix à l'usage des laboratoires communautaires qui sera instaurée en 2017-2018, le Ministère n'a pas utilisé les renseignements sur les coûts des deux principaux laboratoires communautaires du secteur privé, qui effectuent la majorité des analyses.
- Le Ministère pourrait réaliser des économies en faisant faire davantage de tests génétiques dans la province. Entre 2011-2012 et 2015-2016, il a payé plus de 120 millions de dollars américains pour l'envoi de 54 000 échantillons à l'extérieur du pays. L'expérience du Ministère et celle d'autres provinces indiquent qu'il est possible de réaliser des économies en faisant faire les tests génétiques dans la province.
- Le Ministère doit en faire plus pour réduire le nombre de tests inutiles, qui entraînent la surutilisation des services de laboratoire, font perdre du temps aux patients et font augmenter les coûts des soins de santé. Les mesures prises par le Ministère pour réduire les tests inutiles (p. ex. les critères d'admissibilité au test de vitamine D) ne semblent pas avoir entraîné de réduction durable et efficace des tests.

- Le Ministère n'a évalué qu'un nombre limité de factures des médecins qui effectuent des tests de laboratoire dans leur cabinet. L'audit a révélé que 120 médecins de famille et omnipraticiens facturaient un important volume d'analyses; en 2015-2016, les 15 médecins de ce groupe ayant facturé le plus grand nombre de tests ont chacun effectué entre 75 000 et 182 000 tests et facturé entre 600 000 \$ et 1,4 million de dollars.
- Les médecins n'ont pas besoin de permis pour effectuer des analyses de laboratoire en cabinet, et ils ne sont pas tenus de participer au programme de gestion de la qualité de la province. Ce problème a été soulevé dans les audits de 1995 et de 2005, ainsi que dans des études externes, mais le Ministère n'a pris aucune mesure pour y remédier ces vingt dernières années.
- Le Ministère ne fait pas d'évaluation périodique de la possibilité de financer des tests non assurés, comme le test qui sert à mesurer la quantité d'antigène tumoral dans le sang, même si bon nombre de ces tests sont désormais considérés comme étant médicalement nécessaires et sont assurés dans d'autres provinces.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.